

(A)

( N° 127. )

---

# Chambre des Représentants.

---

SÉANCE DU 26 MARS 1859.

Budget des recettes et des dépenses pour ordre de l'exercice 1860 <sup>(1)</sup>.

---

## RAPPORT

FAIT, AU NOM DE LA SECTION CENTRALE<sup>(2)</sup>, PAR M. DE RUDDERE DE TE LOKEREN.

MESSIEURS,

L'examen du budget des recettes et des dépenses pour ordre de l'exercice 1860, qui comprend la somme de 26,250,000 francs, n'a donné lieu à aucune observation de la part des sections ni de la section centrale ; elle vous propose l'adoption du budget tel qu'il vous est présenté.

*Le Rapporteur,*  
DE RUDDERE DE TE LOKEREN.

*Le Président,*  
VERHAEGEN.

---

(1) Budget, n° 108.

(2) La section centrale, présidée par M. VERHAEGEN, était composée de MM. D'URSEL, DE BOE, DE LUESEMANS, VAN LEEMPOEL, DE RUDDERE DE TE LOKEREN et PIRSON.